

Des actions à votre portée !

Construction :

Pour construire un mur de pierres sèches d'une hauteur de 1 mètre et d'une largeur de 70 cm à la base, **1 tonne** de pierres est nécessaire par **mètre** linéaire de **mur**.

- Pour ériger un tel mur, il faut **poser** les pierres les unes contre les autres en **alternance** de manière à éviter les espaces. Remplir les vides de cailloux et caler les blocs afin de garantir la stabilité du mur.
- Les fondations seront réalisées sur un **terrain stable** préalablement débarrassé des végétaux, racines...

Entretien :

Soumis aux aléas climatiques (gel, neige) et humains (déprédation), les murs doivent être régulièrement **entretenus**.

- On veillera en particulier à:
 - Remettre en place les pierres de couverture.
 - Maîtriser le développement d'espèces ligneuses qui peuvent, au cours des ans, déstabiliser la structure du mur. Ne pas utiliser de produits chimiques pour l'entretien du mur.
- Lorsque le mur est en mauvais état, il est conseillé pour sa **réfection** de démonter la partie abîmée pour **reconstruire** l'ensemble correctement.

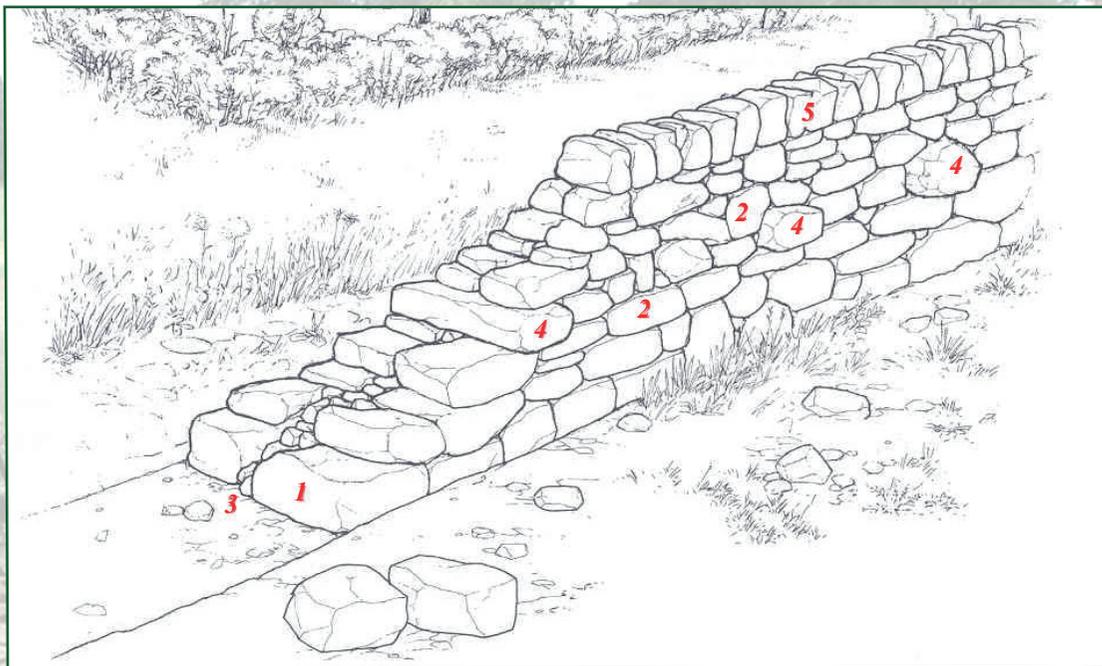


illustration : les 5 types de pierres qui composent un mur

- 1. Pierre de *fondation***: grande solide et plate pour soutenir tout le poids du mur.
- 2. Pierre de *construction***: ordinaire avec au moins une surface plate et dépourvue de protubérances.
- 3. Pierre de *remplissage***: de petite taille, elle permet de combler les cavités entre les grosses pierres.
- 4. Pierre de *liaison***: longue, elle est posée à plat et sert à lier les deux pans du mur.
- 5. Pierre de *couverture***: allongée et régulière, elle est posée à plat ou sur la tranche au sommet du mur.

C'est quoi ?

- Les murs de pierres sèches sont des **constructions** d'environ 1 mètre de haut, formant de longs rubans au travers de nos campagnes et forêts. A l'**origine**, la fonction de ces murs était de **délimiter** les différentes parcelles de terre. Ils furent érigés dans le massif du Jura dès le milieu du XVI^e siècle pour remplacer les barrières en bois, dont la matière première devenait rare et chère.
- Les murs de pierres sèches ont été construits selon une **technique** particulière, sans joints, et au moyen de matériaux généralement trouvés sur place, comme les calcaires des affleurements rocheux ou ceux qui parsemaient les champs. **Aujourd'hui**, cette technique est largement détrônée par les fils électriques rapidement mis en place et modulables selon les besoins.

A quoi ça sert ?

- Le mur constitue à lui seul un **écosystème** indispensable à la vie de nombreux animaux, en particulier les reptiles et les invertébrés ainsi qu'à certains végétaux.
- Des centaines d'espèces colonisent l'intérieur de ces murs de pierres, qui servent à la fois de **refuge**, mais aussi d'abri contre le gel ou les très fortes chaleurs. De plus, ces cordons pierreux constituent des **réseaux écologiques** permettant, entre autre, les déplacements des petits mustélidés (hermine, fouine...).
- Ces murs ont également une fonction de **soutènement** pour des cultures comme la vigne et soulignent, aujourd'hui encore, nos paysages viticoles.

Que dit la loi ?

La nécessité de **protéger** les murs de pierres sèches figure dans différentes **législations** cantonales et fédérales dont notamment :

- Arrêté cantonal du 19 avril 2006, concernant la protection des haies, des bosquets, des murs de pierres sèches et des dolines.

L'article 6 stipule qu'il est interdit de détruire totalement ou partiellement un mur de pierres sèches.

L'**élargissement** de passages destinés à l'exploitation agricole ou forestière, sur une largeur de 1 mètre de part et d'autre des ouvertures existantes, n'est pas visé par cette protection.

Les travaux d'**entretien** et de **rénovation** des murs de pierres sèches sont régis par les législations fédérales et cantonales sur l'aménagement du territoire et les constructions.

Plus d'informations :

Murs de pierres sèches. Manuel pour la construction et la réfection - Fondation Actions en faveur de l'environnement (AFE), Ortbühlweg 44, CH-3612 Steffisburg (BE).

Agir pour la nature - J. Dejean-Arrecgros - Edition du Trésor.

Guide Nature en ville - Les murs en pierre - Conseils pour la construction et la restauration - Neuchâtel et Chaumont Impression: Ville de Neuchâtel.

L'agent nature de votre commune (garde-faune ou forestier de cantonnement).

D'autres informations sur
www.ne.ch/nature

NATURE PRATIQUE

LES MURS DE PIERRES SÈCHES



DES ACTIONS À VOTRE PORTÉE !

ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE LA GESTION
DU TERRITOIRE
SERVICE DE LA FAUNE, DES FORETS
ET DE LA NATURE

Un réseau pour la biodiversité